

LINKY (SUITE) – LE POT DE FER CONTRE LE POT DE TERRE ?



Photo : Anonyme sur Internet et Photo personnelle

Vous êtes peut-être opposé(e) au remplacement de votre “vieux” compteur électrique – qui vous donne entière satisfaction – par le compteur Linky qui soulève beaucoup de polémiques (santé, intrusion dans votre vie privée). Si ce compteur n’est pas encore installé chez vous, sachez que n’êtes pas trop tard pour informer par courrier, ou courriel, ERDF de votre désapprobation et que contrairement à ce qu’affirme cette entreprise vous n’êtes nullement obligé(e) d’accepter ce changement (voir l’article ci-dessous). Malheureusement ERDF qui se cache derrière un sous-traitant (OTIfrance) fait le forcing en se disant “*on comptera les irréductibles après la bagarre*”.

Pour ma part, j’ai informé ERDF de mon refus par courrier fin avril et j’ai placé une copie le compteur. Peu après, j’ai reçu une lettre rassurante qui ne tenait absolument pas compte de mon opposition et

récemment une lettre d'OTIfrance me disant que le remplacement de mon compteur était prévu dans le courant de la semaine 25. J'ai aussitôt informé par courriel (Email : oti-france@oviance.com) ce sous-traitant que j'étais opposé à ce remplacement en lui adressant copie de mon courrier d'avril à ERDF. J'ai aussi scotché copie de ce courriel sur le compteur. Maintenant, j'attends, et ne manquerai pas de vous tenir informé(e) de la suite donnée à ce bras de fer.

OF dec 2/6/16

Compteur Linky : le directeur régional d'ERDF interpellé



Jacques Naour, le chef de l'agence ERDF de Caudan, a rencontré les membres du collectif qui lui ont remis une lettre revendicative.

Danièle Bovin, tête de file du collectif, Les citoyens éclairés du pays de Lorient, en compagnie de plusieurs adhérents, ont souhaité rencontrer, mardi matin, le directeur régional d'ERDF, M. Laurens, pour lui remettre un courrier revendicatif à propos des compteurs Linky.

Le collectif s'oppose fermement à l'installation des compteurs électrique Linky chez les particuliers. Il dénonce les effets indésirables sur la santé que provoqueraient ce type de compteur communicants à radiofréquences mais également le fait que ERDF ne laisserait pas le choix aux particuliers et que son installation serait obligatoire.

« C'est faux, la loi de transition énergétique votée par l'Europe en août 2015 donne bien obligation au fournisseur d'électricité de proposer le changement de compteurs mais en aucun cas l'obligation du particulier d'accepter ce changement », dénonce Danièle Bovin.

Pour le collectif, la loi n'est pas respectée par la société ERDF. Le collectif s'adresse aux maires et demande aux collectivités de faire res-

pecter la loi et de se positionner en tant que propriétaires des compteurs électriques.

Dans ce cadre, le collectif Les citoyens éclairés appellent la population à venir manifester, le 6 juin, à 14 h 30, à Morbihan énergies, au 27, rue de Luscanen à Vannes, à l'occasion de la réunion du comité de Morbihan énergies.

Une liste de questions et de revendications sera transmise à Morbihan énergies. Plus tard, vendredi 10 juin, un rassemblement sera organisé à 10 h devant l'assemblée des maires à la maison de la communauté d'agglomération de Lorient.

Contact : Les citoyens éclairés pays de Lorient, tél. 02 97 76 27 96.